



Bure, juin 2022

## INFORMATIONS COMMUNALES

### **Fermeture du bureau communal**

Le secrétariat communal sera fermé du

**Vendredi 15 juillet au vendredi 05 août 2022 inclus**

En cas d'urgence uniquement, les citoyens peuvent contacter M. Sébastien Gschwind, maire, au N° de tél. 079 338 17 25. En cas de non réponse, M. Gilles Etique, adjoint au maire, se tient à disposition au N° de tél. 077 428 19 94.

Durant la pause estivale, toutes les demandes de permis de construire déposées dans Jurac seront traitées à partir du **lundi 8 août 2022**. Nous vous remercions de prendre vos dispositions.

### **Nominations**

En remplacement de Mme Stéphanie Biolchi, le conseil communal a nommé Mme Valérie Crelier en tant que nouvelle secrétaire communale.

Mme Crelier, habitante de Bure, a acquis une grande expérience en tant qu'employée de commerce au sein de deux établissements bancaires de la région. Dans ces deux fonctions, elle a pu mettre en avant son sens du contact avec la clientèle. Son activité débutera le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Le conseil communal a également nommé Mme Marlène Vallat, habitante de Bure, comme concierge et responsable des transports des repas pour la nouvelle unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Mme Vallat débutera son activité le mardi 16 août prochain, jour de l'ouverture de la structure.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'administration communale.

### **Moloks**

Suite à plusieurs débordements concernant les moloks nous aimerions rappeler à la population, que les sacs-poubelle sont à déposer **uniquement les jours ouvrables et jusqu'à 20h**. Merci de respecter ces horaires.

### **Devoirs surveillés – recherche de personnes**

Le Cercle scolaire du Creugenat recherche, pour la rentrée du mois d'août et pour une durée d'une année au moins, une ou plusieurs personnes (en fonction du nombre d'inscrits) pour donner les devoirs surveillés le lundi après-midi de 15h40 à 16h25.

Le lieu n'est pas encore connu puisqu'il dépend également du nombre d'élèves inscrits. La rémunération fixée par le Canton est d'environ CHF 20.- par leçon.

En cas d'intérêts ou pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au Directeur du Cercle scolaire du Creugenat, M. Lucas Zingg par e-mail à l'adresse suivante : [ep.creugenat@edu.jura.ch](mailto:ep.creugenat@edu.jura.ch)

Le conseil communal et l'administration communale de Bure vous souhaitent de passer de belles vacances estivales.